

BARMA DE L'ERBOSSIERA

Peille (A.M.)

Deux des murs de la grotte vus de l'intérieur.

Quand on vient de Nice, juste avant de pénétrer dans Peille, prendre la route étroite, mais asphaltée, menant à l'Escarène par le Collet de Christo, la Tana, Ongrand, le Rivet et St-Siméon. Peu après St-Siméon, dans un virage, prendre la piste forestière DFCI de l'Erbossiera. Au bout de 1,9 km, on arrive à un col avec une maison en ruines, une citerne DFCI et une barrière coupant l'accès à une carrière Vicat. On peut y garer sa voiture. Là, un petit sentier marqué par des traces pas toujours évidentes chemine dans la colline. On le perd souvent pour s'égarer dans des fourrés agrémentés d'une délicieuse salsepareille !

Il faut parvenir à une belle falaise d'une centaine de mètres de hauteur située juste au sud de la côte 588 de la carte IGN. Le site s'ouvre non loin du coin S.E. du pied de la falaise. En agrandissant au maximum la photographie aérienne de Géoportail, on distingue son mur extérieur.

Géoréférencement de l'entrée

Carte IGN 3742OT (Nice)		UTM 32
X 370.400	Y 4852.215	Z 470



Au pied de la falaise, à droite, on voit le sentier d'accès et l'enceinte extérieure en partie masquée par les arbres. (Géoportail IGN)

Toponymie

Cette cavité a aussi été nommée par nos prédécesseurs [1, 2] : Barma du Baous d'Ueïra. Nous avons préféré nous mettre en conformité avec la carte IGN qui servira de base si un SIG devait être créé. La grotte est située entre la crête et le ruisseau de l'Erbossiera, alors que la carte situe le Baus d'Eira sur le versant en face,

plus de 500 m au sud de la grotte. Nous n'excluons cependant pas une erreur de positionnement du toponyme Baous d'Eira sur la carte, car Baous signifie rocher, ce qui correspondrait à la falaise où se creuse notre grotte.

Description

Quand on descend le petit sentier qui longe le pied de la falaise, on ne peut rater le beau mur de 4 m de hauteur qui forme l'enceinte extérieure du site. Sur le côté oriental, une entrée de 1.3 m de large permet d'y pénétrer. Les deux piliers de l'entrée ont 2 m de haut. Curieusement, on n'y trouve aucune entaille, ni aucune nervure pour caler une ancienne porte, ni trace de scellement de gond. Toutes les pierres ont été assemblées au mortier de chaux.



La belle muraille-soutènement qui barre l'accès au vaste abri sous roche.

Le mortier bien lissé que l'on retrouve à certains endroits au sommet du mur, montre que sa hauteur par rapport au sol intérieur de l'enceinte était de l'ordre de 1,4 m. Nous le reverrons plus loin. L'enceinte extérieure délimite une zone de 24 m sur 14. Les trois-quarts de l'espace ainsi délimité sont recouverts par la voûte rocheuse creusée au pied de la falaise. Sa hauteur varie de 12 m à 2.7 m dans la salle supérieure (Plan).

Curieusement, l'intérieur de l'enceinte est compartimenté : un mur rectiligne de 10 m de long et d'une hauteur maximale de 0.8 m coupe l'espace en deux parties. Très détérioré, il n'est pas dans son état d'ori-



Le mur central coupant la cavité en deux : délimitation d'un enclos pour les bêtes, ou première enceinte abandonnée ?

gine. On se demande quelle pouvait être son utilité. Au point haut du vaste abri sous roche, une troisième enceinte de 6 m de long délimite une petite salle au fond de laquelle se trouvait un suintement d'eau. En juillet 2016, après une saison hivernale et un printemps anormalement secs, elle ne coulait pas. Est-elle à l'origine de l'aménagement de notre site ?

Fonction de ce site

Cette zone, aujourd'hui recouverte de bois ou d'une végétation difficilement pénétrable était autrefois très cultivée comme en témoignent les nombreuses restanques que nous avons traversées ou recoupées pour atteindre la grotte à partir de la crête de l'Erbosiera.

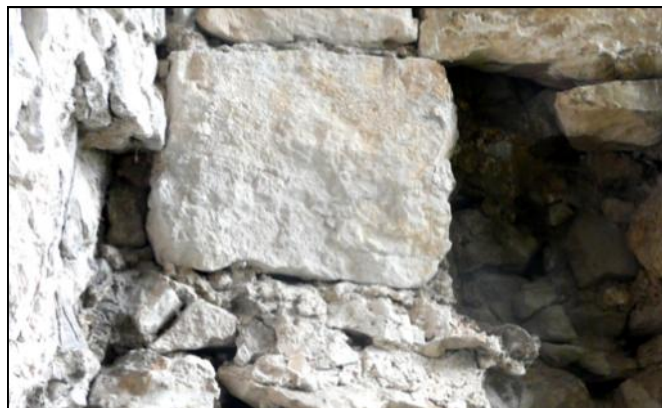
L'aménagement de ce site soulève un grand nombre de questions. Pour quelles raisons et quand, a-t-on bâti ces murailles importantes ? Comme la plupart des sites de ce type que nous avons étudiés dans la région, il serait étonnant qu'on en trouve trace dans les archives. Ce n'est certainement pas l'œuvre d'un seigneur. A-t-il servi de refuge lors de périodes d'insécurité.

Le mur d'enceinte vu de l'intérieur. Son sommet linéaire montre qu'il a gardé sa hauteur d'origine (1,4m), permettant de se protéger en appuyant une arme.

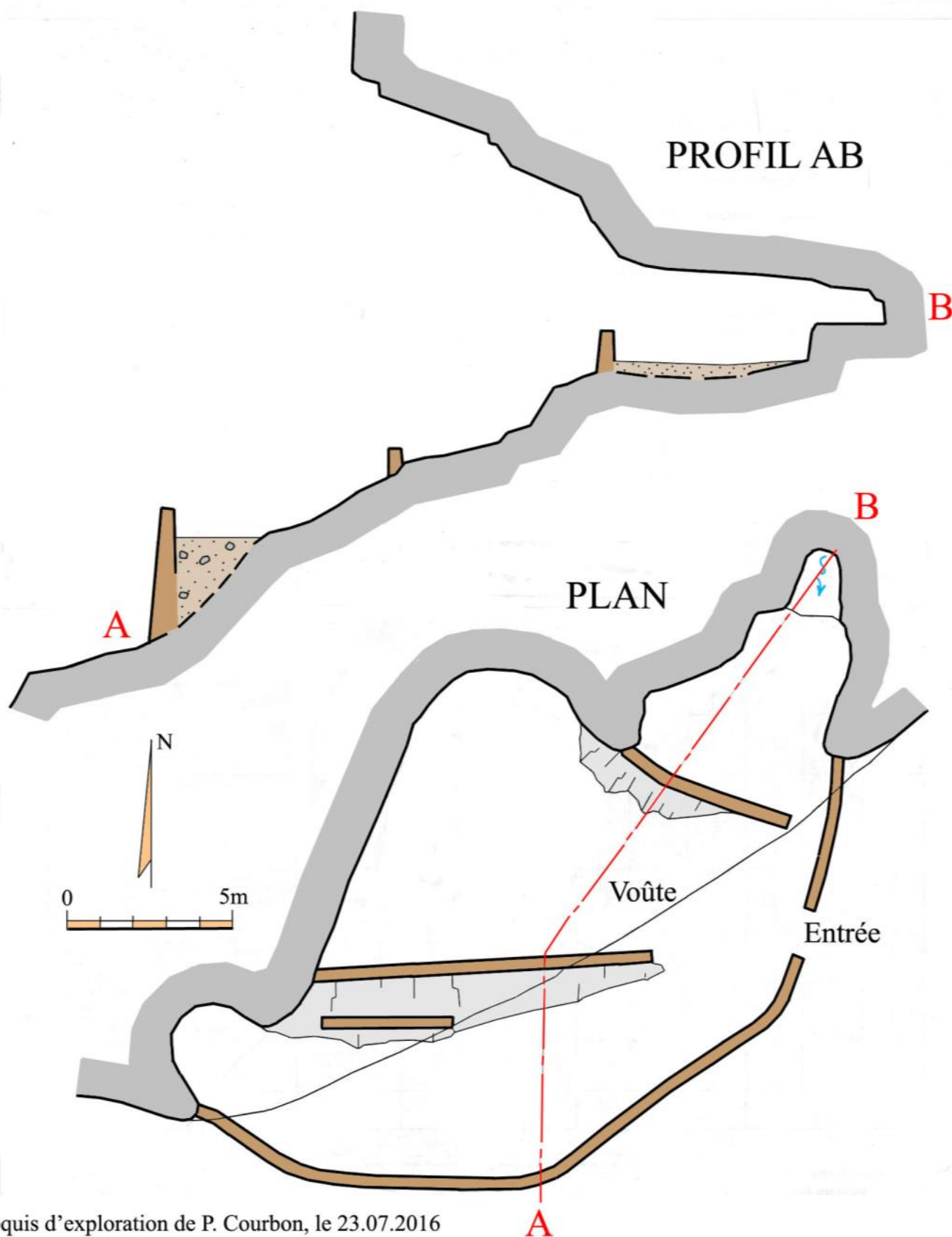


En haut, les montants de l'entrée n'ont aucune entaille pour caler une porte.

En bas, on distingue bien le mortier de chaux.



BARMA DE L'ERBOSSIERA



Croquis d'exploration de P. Courbon, le 23.07.2016

Les deux murs intermédiaires génèrent des questions. Comme on le voit sur la photo de la page précédente, le grand mur ouest-est bâti sur l'assise rocheuse ne devait pas être assez haut pour former une barrière efficace. A-t-il été abandonné pour construire l'enceinte extérieure rehaussée avec un remplissage de terre comme le montre la coupe? A moins que ce ne soit une simple séparation pour le bétail.

Des fouilles dans les parties terreuses par des archéologues, donneraient-elles des artefacts intéressants?



Partie ouest de l'enceinte extérieure : dans les parties de mur non éboulées, le sommet linéaire et couvert de mortier, montre la hauteur d'origine de cette enceinte.



Le mur du milieu, dont la hauteur maximale est de 0.8 m et l'enceinte supérieure.



rité, pendant les guerres de religions, aux barbets qui luttèrent contre l'intégration du Comté de Nice à la France révolutionnaire ? L'examen du mortier qui lie les pierres, indique une construction des murailles à une période relativement récente. A Tende, la Balma dei Caouette occupée par les protestants au début du XVII^e siècle et transformée en Lazaret lors de la peste de 1630, est aussi bâtie avec du mortier. Nous ne pensons pas que l'aménagement de l'Erbossiera soit antérieur.

Bien que nous n'ayons trouvé aucune meurtrière, la muraille extérieure dont la hauteur dépasse 4 m à certains endroits, est caractéristique d'un site défensif. De l'intérieur de l'enceinte, la hauteur de 1,4 m permettait de pointer un fusil, en étant bien abrité.

Dans la même commune de Peille, à 1,7 km au S.E., nous avons déjà vu la [Barma de la Sié](#) qui comporte un vaste enclos protégé par deux grottes fortifiées. Ici, peut-on alors imaginer que le mur droit qui coupe l'espace en deux servait aussi à délimiter un



A gauche, énigme de l'entrée qui ne correspond pas à celle d'un site défensif.

A droite, arrivée du suintement dans la salle supérieure.

espace pour le bétail ? Ou, était-ce une première enceinte abandonnée parce qu'elle n'était pas assez haute ? Quand à l'enceinte supérieure, délimitait-elle un espace plus confortable où l'on pouvait vivre ? A cet endroit la voûte n'est qu'à 2,7 m de haut. On pouvait aussi y bénéficier de l'arrivée d'eau aujourd'hui tarie.

Remerciements :

A Jean CAPITANT qui a eu l'amabilité de me rappeler l'existence de ce site et à Denis ALLEMAND qui m'a envoyé son étude.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] Pierre GAUBERTI, 1966, Peille, son histoire, Ed. Don Bosco, Nice
- [2] Denis ALLEMAND, Catherine UNGAR, 1986, Grottes et abris murés à St-Jeannet, Peille et Touet de l'Escarène, Mémoires de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie des A.M., p. 136-137, plan.

Paul COURBON